AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C1310
FR0000030827-FS0454

4 juillet 2014

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IGE+XAO

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 4 juillet 2014, la société Alto Invest (65 rue du Maréchal Foch, 78000 Versailles), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 3 juillet 2014, le seuil de 5% des droits de vote de la société IGE + XAO et détenir, pour le compte desdits fonds, 91 686 actions IGE + XAO représentant autant de droits de vote, soit 6,42% du capital et 4,94% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions IGE + XAO sur le marché.

[1] Sur la base d'un capital composé de 1 427 800 actions représentant 1 856 452 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.